

## NOS COORDONNÉES

**Point de contact - France**

Cidem - Point de contact CERV  
167 Bd de la Villette, 75010 Paris

**Contact**

☎ (+33) 01 80 05 27 41

✉ cervfr@cidem.org

## Encadré et soutenu par :



 CERV France

 CERV France

 @cervfrance

## PROGRAMME

CERV

## Volet 2

## Égalité, Droits et Égalité de Genre

CITOYENS,

EGALITÉ, DROITS

ET VALEURS

Programme financement UE

**Objectifs**

- Promouvoir l'égalité
- Prévenir et combattre les inégalités et discriminations
- Soutenir et mettre en œuvre des politiques visant à promouvoir la pleine jouissance des droits des femmes, l'égalité des sexes

**Budget**

**2023**  
36 863 099 €

**2024**  
36 019 970 €



Promouvoir l'égalité et combattre le racisme, la xénophobie et la discrimination

### Priorités

- Lutte contre les discriminations, le racisme, la xénophobie et d'autres formes d'intolérance
- Promouvoir la gestion de la diversité et l'inclusion sur le lieu de travail, à la fois dans le secteur public et privé
- Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité LGBTQIA+ à travers la mise en œuvre de la Stratégie pour l'égalité LGBTQIA+
- Appel destiné aux pouvoirs publics visant à améliorer leurs réponses aux discriminations et à toutes les formes d'intolérance

CERV 

### Critères d'éligibilité

- Projet national ou transnational
- Doit impliquer au moins 2 organisations
- Subvention de 100 000 € minimum
- Projet de 12 à 24 mois.
- Préfinancement de 80%

Pour les priorités 1 à 3 :

- Entités publiques, organisations privées ou organisations internationales

Pour la priorité 4 :

- Autorités publiques, partenaires privés ou publics ou organisations internationales.



Promouvoir les droits et la participation des enfants

### Priorité

- La santé mentale des enfants
- Intégrer les droits de l'enfant au niveau national et local
- Participation des enfants
- La compréhension des droits démocratiques dès l'enfance

### Critères d'éligibilité

- Entités publiques, organisations privées ou organisations internationales
- Projet national ou transnational
- Doit impliquer au moins 2 organisations
- Subvention de 100 000 € minimum
- Projet de 24 mois maximum
- Préfinancement de 80%

Promouvoir l'égalité de genre

### Priorités

- S'attaquer aux causes profondes de l'écart entre les hommes et les femmes en matière de care en promouvant une approche transformatrice du genre et en remettant en question les stéréotypes sexistes
- Soutenir la mise en œuvre des dispositions de la directive sur la transparence des rémunérations

Egalité, inclusion et participation des Roms

### Critères d'éligibilité

- Projet national ou transnational
- Doit impliquer au moins 2 organisations
- Subvention 100 000 € minimum
- Projet de 12 à 24 mois
- Préfinancement de 80%

Pour la priorité 1 :

- Entités publiques, privées ou organisations internationales

Pour la priorité 2 :

- Autorités nationales chargées de la mise en œuvre de la directive sur la transparence des rémunérations, partenaires privés ou publics

Sensibilisation à la législation sur la protection des données

### Priorités

Cet appel vise à renforcer la mise en place de processus nationaux de concertation dans les États membres, par le biais de plateformes nationales pour les Roms.

### Critères d'éligibilité

- Points de contact nationaux pour les Roms, partenaires privés ou publics
- Projet national ou transnational
- Subvention 100 000 € minimum
- Projet de 12 à 24 mois

### Priorités

Cet appel a pour but d'encourager les initiatives visant à encadrer et promouvoir les droits concernant la législation sur la protection des données personnelles

### Critères d'éligibilité

- Autorités nationales de protection des données, partenaires publics ou privés
- Projet national ou transnational
- Subvention de 100 000€ minimum